

**Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique****Soixante et onzième session**

Bangkok, 25-29 mai 2015

Point 3 a) de l'ordre du jour provisoire*

**Examen des questions relatives à l'appareil subsidiaire
de la Commission, y compris les activités des institutions régionales:
politiques macroéconomiques, réduction de la pauvreté et développement inclusif****Rapport du Conseil d'administration du Centre pour
la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable
sur sa onzième session***Résumé*

La onzième session du Conseil d'administration du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable (CRPAD) s'est tenue à Bogor (Indonésie) les 12 et 13 février 2015. À cette occasion, le Conseil a passé en revue les activités du Centre en 2014 et les résultats obtenus, notamment les progrès réalisés dans la mise en place du Réseau pour le transfert des connaissances relatives aux technologies utiles à l'agriculture durable et l'amélioration des liens commerciaux en Asie du Sud et du Sud-Est (SATNET Asia), et examiné la situation administrative et financière du Centre en 2014.

Le Conseil d'administration a approuvé le projet d'état financier et de plan de travail du Centre pour 2015.

Il a recommandé que le Centre poursuive ses opérations en tant qu'institution régionale de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), compte tenu de ses excellents résultats.

Dans la mesure où il est prévu de supprimer les dotations en ressources du budget ordinaire au Centre, le Conseil d'administration a recommandé que:

- a) Les membres du Conseil d'administration, le Président du Conseil d'administration et la Secrétaire exécutive de la CESAP fassent un effort concerté pour accroître les contributions volontaires destinées à soutenir le Centre;
- b) Des déclarations d'engagement financier en faveur du Centre soient faites par les États membres à l'occasion de la soixante et onzième session de la Commission;
- c) Soit constitué un sous-comité composé de l'Indonésie, de la Malaisie et du Pakistan et présidé par les Fidji, qui président actuellement le Conseil d'administration, pour examiner des solutions permettant aux membres du Conseil d'administration de s'approprier davantage le Centre. Ce sous-comité devrait faire rapport sur cette question au Conseil d'administration à sa prochaine session.

* E/ESCAP/71/L.1/Rev.1.

Le Conseil d'administration a également recommandé que le Centre:

- a) Continue de promouvoir la coopération entre pays et organisations et à l'intérieur de ceux-ci pour favoriser le partage des connaissances et mieux tirer parti des atouts de chacun;
- b) Axe son action sur les systèmes d'innovation agricole;
- c) Fasse largement connaître le cadre d'évaluation de la durabilité mis au point sous l'égide du projet SATNET Asia;
- d) Examine les possibilités qui s'offrent à lui d'étoffer son réseau de coordonnateurs au niveau ministériel dans les pays à même d'appuyer l'action du Centre en matière de partage et de diffusion des connaissances;

Le Conseil d'administration a en outre recommandé que le secrétariat examine soigneusement les conséquences des modifications proposées pour la structure de gouvernance de toutes les institutions régionales, notamment en ce qui concerne la proposition de transformer le Conseil d'administration en un organe consultatif, compte tenu de l'impact qu'aurait cette mesure sur la responsabilité du Conseil d'administration de superviser les activités du Centre et de mobiliser des ressources de base.

La Commission souhaitera sans doute examiner les questions mentionnées ci-dessus et présenter des recommandations quant à l'action à mener en matière de réduction de la pauvreté par l'agriculture durable dans la région.

Table des matières

	<i>Page</i>
I. Questions appelant une décision de la Commission ou portées à son attention.....	3
II. Compte rendu des travaux.....	4
A. Activités du CRPAD et résultats obtenus depuis la dixième session du Conseil d'administration.....	4
B. Progrès accomplis par le Réseau pour le transfert des connaissances relatives aux technologies utiles à l'agriculture durable et à l'amélioration des liens commerciaux en Asie du Sud et du Sud-Est	5
C. Orientation proposée pour les activités du CRPAD en 2015	6
D. Situation administrative et financière du CRPAD.....	7
E. Date et lieu de la prochaine session du Conseil d'administration	8
F. Questions diverses.....	8
G. Adoption du rapport	8
III. Organisation de la session	9
A. Ouverture, durée et organisation de la session	9
B. Participation	9
C. Élection du Bureau	10
D. Adoption de l'ordre du jour.....	10

Annexes

I.	État financier du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable pour l'année s'achevant le 31 décembre 2014.....	11
II.	État financier du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable pour l'année s'achevant le 31 décembre 2014 par élément de projet	12
III.	Contributions en espèces pour l'appui institutionnel reçues au cours de l'année 2014.....	13

I. Questions appelant une décision de la Commission ou portées à son attention

1. Le Conseil d'administration recommande que le Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable poursuive ses activités en tant qu'institution régionale de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), compte tenu des excellents résultats de ces dernières années.

2. Compte tenu de la suppression prévue des dotations allouées au Centre au titre du budget ordinaire, le Conseil d'administration recommande également que:

a) Les membres du Conseil d'administration, le Président du Conseil d'administration et la Secrétaire exécutive de la CESAP fassent un effort concerté pour accroître les contributions volontaires destinées à soutenir le Centre;

b) Des déclarations d'engagement financier en faveur du Centre soient faites par les États membres à l'occasion de la soixante et onzième session de la Commission;

c) Un sous-comité composé de l'Indonésie, de la Malaisie et du Pakistan et présidé par les Fidji, qui président actuellement le Conseil d'administration, soit constitué pour examiner des solutions permettant aux membres du Conseil d'administration de s'approprier davantage le Centre. Ce sous-comité devrait faire rapport sur cette question au Conseil d'administration à sa prochaine session.

3. Le Conseil d'administration recommande que le Centre continue de promouvoir la coopération entre pays et organisations et à l'intérieur de ceux-ci pour permettre le partage des connaissances et mieux tirer parti des atouts de chacun.

4. Le Conseil d'administration recommande que le Centre axe son action sur les systèmes d'innovation agricole.

5. Le Conseil d'administration recommande de faire largement connaître le cadre d'évaluation de la durabilité mis au point au titre du projet SATNET Asia (Réseau pour le transfert des connaissances relatives aux technologies utiles à l'agriculture durable et l'amélioration des liens commerciaux en Asie du Sud et du Sud-Est).

6. Le Conseil d'administration recommande que le Centre examine les possibilités qui s'offrent à lui d'étoffer son réseau de coordonnateurs au niveau ministériel dans les pays à même d'appuyer l'action du Centre en matière de partage et de diffusion des connaissances.

7. Le Conseil d'administration recommande que le secrétariat examine soigneusement les conséquences des modifications proposées pour la structure de gouvernance de toutes les institutions régionales, notamment en ce qui concerne la proposition de transformer le Conseil d'administration en un organe consultatif, compte tenu de l'impact qu'aurait cette mesure sur la responsabilité du Conseil d'administration de superviser les activités du Centre et de mobiliser des ressources de base.

II. Compte rendu des travaux

A. Activités du CRPAD et résultats obtenus depuis la dixième session du Conseil d'administration

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

8. Le Conseil d'administration était saisi du rapport de la Directrice du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable au Conseil d'administration (E/ESCAP/CAPSA/GC(11)/2, section III). Ce point de l'ordre du jour a été présenté par la Directrice du Centre.

9. La Directrice du Centre a indiqué que le rapport donnait des informations sur les stratégies mises en œuvre par le Centre pour répondre aux besoins des États membres en matière de promotion de l'agriculture durable et de la sécurité alimentaire et qu'il donnait également un aperçu des progrès réalisés dans ce sens.

10. Les représentants des membres ci-après du Conseil d'administration ont fait une déclaration: Indonésie, Malaisie, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Sri Lanka et Thaïlande. De plus, les représentants de l'Inde, du Japon, de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de l'Association des institutions de recherche agricole de l'Asie et du Pacifique, et du Centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique ont fait une déclaration.

11. Le Conseil d'administration a félicité le Centre pour le travail accompli depuis sa dixième session. Les délégués ont souligné l'importance de la coopération régionale et prié le Centre de continuer de promouvoir la coopération, non seulement entre les pays et les organisations, mais aussi en leur sein, pour encourager le partage des connaissances et tirer parti des atouts de chacun. Le Conseil d'administration a insisté sur la nécessité d'accroître les investissements dans l'agriculture. Il a aussi été noté que l'Association des instituts de recherche agricole de l'Asie et du Pacifique organiserait à ce sujet un dialogue de haut niveau auquel participeraient des représentants ministériels, en vue d'une sensibilisation efficace, et que le Centre avait été invité à participer à l'organisation de cette manifestation.

12. Le Conseil d'administration a souligné que le renforcement des liens entre la recherche et la vulgarisation et la diffusion efficace des connaissances issues de la recherche auprès des agriculteurs était important

pour la région. Il a souligné que le Centre devrait se concentrer sur les systèmes d'innovation. Les intervenants ont également reconnu qu'il était impératif de permettre aux petits exploitants d'avoir accès aux marchés si l'on voulait réduire la pauvreté. Le Conseil d'administration a par ailleurs souligné que l'agriculture devrait être considérée comme une industrie plutôt que comme un simple moyen d'assurer la subsistance et la survie, et qu'il fallait donc encourager l'entrepreneuriat chez les agriculteurs.

13. Le Conseil d'administration s'est dit très satisfait du travail accompli par le Centre en matière d'évaluation de la durabilité des technologies agricoles, et il a demandé que le cadre d'évaluation, élaboré au titre du projet SATNET Asia, soit plus largement diffusé.

14. Les représentants des organisations observatrices ont noté l'importance de: a) la promotion de technologies qui ne nécessitent pas d'investissements considérables et b) la bonne gouvernance dans l'agriculture, de sorte que les agriculteurs bénéficient d'une certaine égalité des chances. Ils ont aussi souligné qu'il fallait que les organisations régionales recensent les domaines dans lesquels ils pourraient collaborer, notamment concernant les données encore manquantes.

B. Progrès accomplis par le Réseau pour le transfert des connaissances relatives aux technologies utiles à l'agriculture durable et à l'amélioration des liens commerciaux en Asie du Sud et du Sud-Est

(Point 2 b) de l'ordre du jour)

15. Le Conseil d'administration était saisi du rapport du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable au Conseil d'administration (E/ESCAP/CAPSA/GC(11)/2, section IV). Ce point de l'ordre du jour a été présenté par la Directrice du Centre.

16. Le Conseil d'administration a été informé que le projet SATNET Asia, qui visait à renforcer le dialogue Sud-Sud et l'apprentissage intrarégional en matière de technologies agricoles durables et de commerce, avait entamé sa dernière année de mise en œuvre. Le réseau s'était étendu grâce à la participation de plus de 1 200 représentants d'organisations concernées. Dans le cadre du projet SATNET, des travaux de recherche sur la durabilité des technologies agricoles ont été menés en coopération avec les membres du réseau. Des études et des actions de formation sur la traçabilité électronique aux fins de la facilitation du commerce agricole et de l'intégration des petits exploitants ont été réalisées dans six pays de la région. Plus de 1 600 personnes ont été formées pendant la durée du projet, et les résultats des évaluations montrent que la formation dispensée a été dans l'ensemble très appréciée et fort utile.

17. Les représentants de l'Inde, de la Malaisie et de l'Association des instituts de recherche agricole de l'Asie et du Pacifique ont fait une déclaration.

18. Le Conseil d'administration a conseillé au Centre d'examiner la possibilité de renforcer son réseau de coordonnateurs dans les ministères afin d'appuyer le partage des connaissances et les efforts de diffusion. Il a par ailleurs été noté que la classification des technologies agricoles selon le

critère de durabilité était un domaine de recherche tout à fait pertinent pour la région. Dans ce contexte, il a également été recommandé au Centre d'envisager de regrouper ses pays membres, en vue de mieux cibler ses programmes.

19. Le Conseil d'administration a pris note des activités du projet SATNET Asia et invité ses membres à envisager de verser des contributions volontaires pour soutenir ce projet dans le cadre d'une stratégie à long terme.

C. Orientation proposée pour les activités du CRPAD en 2015
(Point 2 c) de l'ordre du jour)

20. Le Conseil d'administration était saisi du rapport du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable au Conseil d'administration (E/ESCAP/CAPSA/GC(11)/2, section V). Ce point de l'ordre du jour a été présenté par la Directrice du Centre.

21. La Directrice du Centre a informé le Conseil d'administration que le plan de travail du Centre pour 2015 continuerait d'être résolument ancré dans la gestion des connaissances. Il permettrait d'élargir et d'approfondir davantage la base de connaissances de la région en favorisant le partage des meilleures pratiques et l'enrichissement mutuel sur la base des expériences régionales ou autres, comme le préconise le nouveau cadre stratégique de la CESAP. Le renforcement des capacités continuerait donc d'être un axe central des activités du Centre.

22. Les représentants des pays membres ci-après du Conseil d'administration ont fait une déclaration: Indonésie, Malaisie, Philippines, Sri Lanka, et Thaïlande. Les représentants des pays observateurs ci-après ont fait une déclaration: Inde et Japon.

23. Au cours de la discussion qui a suivi, les participants ont fait valoir que les domaines suivants appelaient des recherches plus poussées: évaluation du degré de sécurité alimentaire, impact des changements climatiques sur la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté, agriculture respectueuse des impératifs nutritionnels, liens entre agriculture et santé, équilibre entre techniques de production traditionnelles et techniques modernes, entrepreneuriat rural et solutions permettant d'accroître les revenus des petits exploitants agricoles. La nécessité d'améliorer l'accès aux marchés pour les petits exploitants, compte tenu notamment de la création prochaine de la Communauté économique de l'ASEAN, a également été mentionnée.

24. Le représentant de l'Indonésie a indiqué que le plan de travail du Centre était complémentaire avec les priorités de l'Agence indonésienne de recherche-développement agricole dans le domaine de la science, de la technologie et l'innovation, et il a noté qu'il y avait matière à coopération entre le CRPAD et le Centre indonésien pour l'étude des politiques agricoles et socioéconomiques et le Centre indonésien de recherche et de développement sur les cultures vivrières, notamment en matière d'analyse socioéconomique et de transfert de technologie.

25. Le Conseil d'administration a indiqué qu'il fallait hiérarchiser les travaux du Centre, compte tenu de ses ressources limitées et de la diversité de la région Asie-Pacifique.

D. Situation administrative et financière du CRPAD

(Point 2 d) de l'ordre du jour)

26. Le Conseil d'administration était saisi du rapport du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable au Conseil d'administration (E/ESCAP/CAPSA/GC(11)/2, section VI). Ce point de l'ordre du jour a été présenté par la Directrice du Centre.

27. Le Secrétaire exécutif adjoint de la CESAP a fait une déclaration par Skype sur la question des changements intervenus dans la situation financière du Centre. Il a informé le Conseil d'administration que tous les postes financés à partir du budget ordinaire seraient, à terme, redéployés à Bangkok, et que les hauts responsables de la CESAP avaient demandé à ce que, à l'avenir, les activités du Centre soient financées au moyen de ressources extrabudgétaires.

28. La Directrice du centre a fait un tour d'horizon de la situation financière du Centre en 2014 et présenté les divers scénarios possibles suite aux nouvelles dispositions concernant la disponibilité des ressources du budget ordinaire. Pour que le Centre puisse continuer à mener ses activités, il demandait aux États membres de verser des contributions volontaires à hauteur de 500 000 dollars par an, soit environ 380 000 dollars de plus que l'actuel niveau annuel du soutien financier provenant des pays membres.

29. Les représentants des membres ci-après du Conseil d'administration ont fait une déclaration: Fidji, Indonésie, Malaisie, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Sri Lanka et Thaïlande. Des déclarations ont également été faites par des représentants de l'Association des instituts de recherche agricole de l'Asie et du Pacifique et du Centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique, en qualité d'observateurs.

30. Ayant indiqué qu'il appréciait l'excellent travail réalisé par le Centre, le Conseil d'administration a recommandé que le Centre continue d'opérer en tant qu'institution régionale de l'organisation, dans la mesure où il appartenait aux États membres de l'Organisation. Le Conseil d'administration a également reconnu l'importance de son propre rôle dans la mobilisation de ressources de base et a appelé tous ses membres à accroître leur contribution. Le représentant de l'Indonésie, rappelant au Conseil d'administration la teneur du paragraphe 15 du rapport du Conseil d'administration au Centre sur sa huitième session, qui recommandait que les pays en développement et les pays à revenu intermédiaire portent leur contribution à 30 000 dollars et que les pays les moins avancés les portent à 7 000 dollars, a demandé aux États membres d'envisager d'accroître leur contribution financière¹.

31. Le Conseil d'administration a recommandé de faire un effort concerté pour accroître les contributions volontaires au bénéfice du Centre,

¹ E/ESCAP/68/5.

compte tenu de la suppression des financements provenant du budget ordinaire. Il a donc recommandé que les membres du Conseil d'administration, le Président du Conseil d'administration et la Secrétaire exécutive de la CESAP se mettent en rapport avec les ministres concernés. Il a également suggéré que le Centre et le secrétariat étudient la possibilité d'organiser une réunion de ministres en marge de la soixante et onzième session de la Commission, prévue pour mai 2015. Le Président a prié tous les membres de collaborer avec leurs ministères respectifs pour que des promesses de contribution financière en faveur du Centre puissent être faites pendant la session de la Commission.

32. Le centre a été vivement encouragé à rechercher des sources de financement supplémentaires auprès de donateurs internationaux.

33. Le Conseil d'administration a décidé de constituer un sous-comité composé de l'Indonésie, de la Malaisie et du Pakistan qui sera présidé par les Fidji, qui président actuellement le Conseil d'administration, pour examiner comment renforcer le sentiment d'appropriation des États membres du Conseil d'administration à l'égard du Centre, indiquant que ce sous-comité devrait faire rapport au Conseil d'administration à sa prochaine session. Il a été conseillé au Centre de mettre au point un mandat et un calendrier pour le sous-comité.

34. Le Conseil d'administration a invité instamment le secrétariat à examiner soigneusement les implications des changements proposés pour la structure de gouvernance de toutes les institutions régionales, notamment la proposition de transformer le Conseil d'administration en un organe consultatif. Il a été estimé qu'une telle mesure, si elle était mise en œuvre, réduirait la responsabilité du Conseil d'administration quant au contrôle des activités du Centre et à la mobilisation des ressources de base.

35. Le Conseil d'administration a approuvé le projet d'état financier et de plan de travail du Centre pour 2015.

E. Date et lieu de la prochaine session du Conseil d'administration
(Point 3 a) de l'ordre du jour)

36. Le Conseil d'administration a recommandé de discuter du lieu de sa prochaine session après l'élection de ses membres lors de la soixante et onzième session de la Commission.

F. Questions diverses
(Point 4 de l'ordre du jour)

37. La Directrice du Centre a fourni des informations sur l'élection prochaine du Conseil d'administration du Centre pour la période 2015-2018.

G. Adoption du rapport
(Point 5 de l'ordre du jour)

38. Le Conseil d'administration était saisi d'une série de projets de recommandations. Les recommandations ont été adoptées. Le Président a

fait une déclaration de clôture, remercié les participants et prononcé la clôture de la session.

III. Organisation de la session

A. Ouverture, durée et organisation de la session

39. Le Conseil d'administration du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable a tenu sa onzième session à Bogor (Indonésie) les 12 et 13 février 2015.

40. La Directrice du Centre a souhaité la bienvenue aux membres du Conseil d'administration. Elle a ensuite prié le Président de la dixième session du Conseil d'administration et représentant du Pakistan d'ouvrir la session en sa qualité de Président en exercice.

41. Le Président de la dixième session du Conseil d'administration a remercié tous les représentants des pays membres et des organisations internationales de leur présence. Il a passé rapidement en revue les réalisations du Centre durant la période 2012-2015 et l'a félicité pour son travail, indiquant que malgré les ressources financières et humaines limitées dont il disposait, il était parvenu à mobiliser les parties prenantes et à développer des liens dans toute la région au moyen d'ateliers de concertation sur les politiques, de réunions consultatives et de formation au renforcement des capacités. Le président a invité tous les membres à examiner sérieusement leur engagement et leur sentiment d'appropriation à l'égard du Centre.

42. Le Directeur du Centre indonésien pour l'étude des politiques agricoles et socioéconomiques a transmis un message au nom du Ministre indonésien de l'agriculture, dans lequel un ferme appui du Gouvernement indonésien à l'égard du Centre a été exprimé.

43. Le Président a remercié le Gouvernement indonésien d'accueillir cette onzième session du Conseil d'administration.

B. Participation

44. Ont participé à la session les représentants des membres ci-après du Conseil d'administration: Fidji, Indonésie, Malaisie, Mongolie, Pakistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Philippines, Sri Lanka et Thaïlande.

45. Les représentants du Bhoutan, de l'Inde et du Japon étaient présents en qualité d'observateurs.

46. Ont participé aux travaux des représentants de l'organisme ci-après des Nations Unies: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique).

47. Les représentants des organisations ci-après étaient présents: Association des institutions de recherche agricole de l'Asie et du Pacifique et Centre de développement rural intégré pour l'Asie et le Pacifique.

48. Des représentants du Centre ont participé à la session.

C. Élection du Bureau

49. Le Conseil d'administration a élu le Bureau suivant:

Président: M. Inia B. Seruiratu, Ministre, Ministère de l'agriculture, du développement rural et maritime et de la gestion des catastrophes naturelles (Fidji)

Vice-président: M. Ir. Made Jana Mejaya, Directeur du Centre indonésien de recherche et de développement sur les cultures vivrières (Indonésie)

D. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de la session:
 - a) Déclarations d'ouverture;
 - b) Élection du Bureau;
 - c) Adoption de l'ordre du jour.
2. Rapport de la Directrice de l'Institut:
 - a) Activités du CRPAD et résultats obtenus depuis la dixième session du Conseil d'administration;
 - b) Progrès accomplis par le Réseau pour le transfert des connaissances relatives aux technologies utiles à l'agriculture durable et à l'amélioration des liens commerciaux en Asie du Sud et du Sud-Est;
 - c) Orientation proposée pour les activités du CRPAD en 2015;
 - d) Situation administrative et financière du CRPAD.
3. Date et lieu de la prochaine session du Conseil d'administration.
4. Questions diverses.
5. Adoption du rapport.

Annexe I

État financier du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable pour l'année s'achevant le 31 décembre 2014 (En dollars des États-Unis)

	2014	2013
<i>Recettes</i>		
Contributions	1 359 461	1 916 914
Transfert du fonds de réserve de la CESAP	-	110 465
Intérêts créditeurs	7 224	6 931
	1 366 685	2 034 310
<i>Moins: Dépenses</i>		
Solde net (déduction faite des dépenses)	(149 843)	378 421
Montant disponible – solde initial	835 105	456 684
Remboursement aux donateurs	-	-
Solde - solde de clôture	685 262	835 105

Annexe II

État financier du Centre pour la réduction de la pauvreté par l'agriculture durable pour l'année s'achevant le 31 décembre 2014 par élément de projet (En dollars des États-Unis)

	228A	228B		
	Contributions générales: Projet de renforcement des capacités – Appui institutionnel	Projet de l'Union européenne mis en œuvre par le Réseau pour le transfert des connaissances sur SATNET Asia mis en place par le Centre ^a	Programme ordinaire de coopération technique des Nations Unies (chapitre 23) ^b	Total
<i>Recettes</i>				
Contributions	118 597 ^c	1 035 708	205 156	1 359 461
Intérêts créditeurs	791	5 433	-	7 224
	120 388	1 041 141	205 156	1 366 685
<i>Moins: Dépenses</i>	90 908	1 200 116	225 504	1 516 528
Solde net (déduction faite des dépenses)	29 480	(158 975)	(20 348)	(149 843)
Montant disponible au 1 ^{er} janvier 2014	190 384	644 721	-	835 105
Remboursement aux donateurs	-	-	-	-
Solde au 31 décembre 2014	219 86	485 746	(20 348)	685 262

^a Ce projet est conjointement mis en œuvre par le Centre, le Centre Asie-Pacifique pour le transfert de technologie et la Division du commerce et de l'investissement du secrétariat, sous la direction du Centre. Les activités mises en œuvre par le Centre en 2014 représentent 73% des dépenses totales, soit 886 713 dollars.

^b Il s'agit du solde disponible pour la période biennale 2014-2015, qui ne peut pas être reporté sur la période biennale suivante (2016-2017).

^c Veuillez vous reporter à la page suivante pour le détail des contributions.

Annexe III

Contributions en espèces pour l'appui institutionnel reçues au cours de l'année 2014

(En dollars des États-Unis)

Contributeurs	Pour l'année s'achevant au 31 décembre 2014	Pour l'année s'achevant au 31 décembre 2013
Bangladesh	1 000	1 000
Indonésie	63 097	82 068
Macao (Chine)	3 000	3 000
Malaisie	10 000	10 027
Myanmar	1 000	5 000
Papouasie-Nouvelle-Guinée	-	7 000
Philippines	10 500	21 000
République de Corée	20 000	20 000
Sri Lanka	-	5 000
Thaïlande	10 000	10 000
FAO – Thaïlande	-	62 985
Université d'Hohenheim	-	6 522
Total	118 597	233 602